

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE  
SARREGUEMINES  
23-25, Rue Mangin  
57500 SAINT-AVOLD

L'Officier du Ministère Public

à

*Maître Allan SCHINAZI*  
*Avocat à la Cour*  
*174 rue de Courcelles*  
*75017 PARIS*

**Références à rappeler :**

Rédacteur : MD

Après étude de la réclamation que vous avez formulée à propos des amendes forfaitaires majorées émises à l'encontre de

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **006166 NON APPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE OU**

- **APPOSITION DE CERTIFICAT NON VALIDE ART.R.211-21-1, ART.R.211-21-2, ART.R.211-21-3 AL.2 C.ASSURANCES. ART.R.233-3 C.ROUTE. ART.R.211-21-5 C.ASSURANCES. ART.R.233-3 C.ROUTE.**  
Infraction(s) relevée(s) à : en date du  
par procès verbal n° avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) : dresse par

1 fois **006166 NON APPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE OU**

- **APPOSITION DE CERTIFICAT NON VALIDE ART.R.211-21-1, ART.R.211-21-2, ART.R.211-21-3 AL.2 C.ASSURANCES. ART.R.233-3 C.ROUTE. ART.R.211-21-5 C.ASSURANCES. ART.R.233-3 C.ROUTE.**  
Infraction(s) relevée(s) à : en date du  
par procès verbal n° avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) : dresse par

Appartenant aux dossiers :

je vous informe que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de ces 2 contraventions, et à l'annulation totale de ces 2 amendes forfaitaires majorées.

Pour toute question concernant le remboursement en cas de recouvrement, il convient de prendre l'attache de la Trésorerie Metz-amendes, soit par téléphone au 03.29.69.69.69 soit par courriel à l'adresse suivante : contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr

**Fait à SAINT-AVOLD, le 31/07/2025**

**L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC**

